



Annexe 4 : Formulaire n° 2  
Demande de branchement et de déversement  
aux réseaux publics d'assainissement :  
Usagers assimilés domestiques et non domestiques

Ce document doit être utilisé dans le cas de figure suivant :

- En l'absence de demande d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...) et d'avis formulé par le service de l'assainissement collectif sur le projet de raccordement.

■ 1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom, raison sociale :

Agissant en qualité de :

- Propriétaire
- Autre (à préciser) :

et pour le compte de :

(en cas de mandat, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire)

Adresse :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : Courriel :

Sollicite l'autorisation de raccorder et de déverser aux réseaux d'assainissement collectifs les eaux suivantes :

- Eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes uniquement)
- Eaux pluviales

■ 2 - DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

- Hébergement hôtelier
- Bureaux
- Commerce
- Commerce destiné à la restauration
- Surface créée : m<sup>2</sup>
- Centre de congrès et d'exposition
- Artisanat
- Industrie
- Surface créée par changement de destination : m<sup>2</sup>
- Exploitation agricole/forestière
- Entrepôt
- Service public ou d'intérêt collectif

L'activité est-elle soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ?

- Oui  Non Si Oui, précisez le régime :  Déclaration  Autorisation

L'activité dispose-t-elle d'un arrêté d'autorisation de déversement ?

- Oui  Non Si Oui, date limite de validité :

Merci de transmettre, le cas échéant, une copie de l'arrêté de déversement avec la présente demande de branchement.

En cas d'absence d'arrêté d'autorisation de déversement, le service prendra contact avec vous afin de l'établir.

■ 3 - LIEU OU LE(S) BRANCHEMENT(S) DOI(VENT) ETRE REALISE(S)

Adresse des travaux de raccordement :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

N° de parcelle (référence cadastrale) :

■ 4 - CARACTERISTIQUES DU (DES) BRANCHEMENT(S) A REALISER

Type de branchement(s) (plusieurs choix possibles) :

- Permanent
- Temporaire (chantier) - durée :  
Installation de pré-traitement :  Oui  Non  
Type de pré-traitement :

- Branchement eaux usées
- Branchement eaux pluviales

Pour rappel, conformément au règlement du service public d'assainissement collectif, la boîte de branchement doit être implantée **sous domaine public**, en limite de propriété, sauf impossibilité technique et sur dérogation du service.



Les travaux de branchement sous domaine public (de la limite de propriété jusqu'au collecteur public) seront obligatoirement réalisés par l'exploitant du service (VEOLIA). Tout branchement réalisé par l'usager ou toute autre entreprise mandatée par ses soins sera considéré comme illicite.

**Installation(s) de prétraitement prévue(s) avant le raccordement au(x) réseau(x) public(s) d'assainissement :**

- Sur le réseau eaux usées, précisez : \_\_\_\_\_
- Sur le réseau eaux pluviales, précisez : \_\_\_\_\_
- Sur le réseau eaux usées non domestiques, précisez : \_\_\_\_\_
- Pas de prétraitement

**Modalités de gestion des eaux pluviales de la parcelle :**

- Ouvrage d'infiltration, précisez :  Puits d'infiltration  Noues, tranchées d'infiltration  Autre : \_\_\_\_\_
- Cuve de rétention à débit limité Débit de fuite : \_\_\_\_\_ Litres/s
- Si rejet, précisez la destination :  Fossé  Cours d'eau  Réseau public, précisez : \_\_\_\_\_
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**Observations particulières sur le projet de branchement :**

\_\_\_\_\_

**■ 5 - DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE DE BRANCHEMENT**

*L'intégralité des documents suivants doit être adressée au service public de l'assainissement collectif, sous peine d'un rejet de la demande de branchement.*

- Le présent formulaire de demande de branchement complété
- Le plan de situation de la parcelle dans la commune
- Un plan masse ou croquis côté, précisant :
- ✓ La situation de l'immeuble par rapport à la voie publique
  - ✓ L'emplacement de la (les) boîte(s) de branchement sur la voie publique
  - ✓ Le cheminement des eaux usées et pluviales sur la parcelle, jusqu'à la (les) boîte(s) de branchement
  - ✓ L'emplacement des ouvrages de gestion des eaux pluviales et leurs éventuels raccordements sur les réseaux publics
- Justificatif sur le dispositif de pré-traitement le cas échéant

**■ 6 - COORDONNEES DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Maison Intercommunale de l'Environnement  
262, rue Barthélémy Thimonnier - 69530 Brignais  
Tél. : 04 72 31 90 73  
E-mail : [syseg@syseg.eu](mailto:syseg@syseg.eu)  
[www.syseg.fr](http://www.syseg.fr)

**■ 7 - DECLARATION ET SIGNATURE – CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES****Je déclare :**

- Avoir pris connaissance du règlement du service public de l'assainissement collectif, consultable à l'adresse [www.syseg.fr](http://www.syseg.fr), des prescriptions relatives au raccordement aux réseaux publics et des sanctions financières encourues en cas de mauvaise réalisation des travaux de branchement sous le domaine public,
- **Le cas échéant**, avoir été informé que je serai redevable de la Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) lors de mon raccordement effectif au réseau public d'assainissement, conformément au Code de la Santé Publique,

**Et je m'engage :**

- A attendre l'avis et les prescriptions techniques du SYSEG avant de faire établir un devis et de faire réaliser le branchement par l'exploitant pour la partie publique.

**En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données qui y sont saisies :**

- Soient enregistrées dans un fichier informatisé par le SYSEG (262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 Brignais - Tél. : 04 72 31 90 73 - E-mail : [syseg@syseg.eu](mailto:syseg@syseg.eu))
- Soient traitées et exploitées par le service de l'assainissement collectif du SYSEG, exclusivement pour l'instruction technique et administrative de ma demande de raccordement.

*Nous ne traiterons et n'utiliserons vos données personnelles que dans la mesure où cela s'avère nécessaire à l'instruction de votre demande de raccordement aux réseaux publics d'assainissement. Vos informations personnelles seront conservées jusqu'à ce que la réalisation des travaux de raccordement soit constatée par un agent du service de l'assainissement collectif. Pendant cette période, nous mettrons en œuvre tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.*

**Fait à :** \_\_\_\_\_**le :** \_\_\_\_\_

Signature du demandeur (précédée de la mention « lu et approuvé »)

\_\_\_\_\_